



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7374

du 13/11/2019

Deuxième édition des Olympiades européennes de Statistique

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 04/11/2019 au 05/01/2020
Documents à renvoyer	non

Information succincte

Mots-clés Olympiades, statistique, Communautés, Europe

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. officiel subventionné	Secondaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none">Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLes organisations syndicalesLes organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Lise-Anne HANSE, Administratrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
LIBERTIAUX Geoffroy	Direction du support transversal de l'AG	02/690.80.59 geoffroy.libertiaux@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Vous êtes enseignant dans le deuxième ou troisième degré de l'enseignement secondaire? Vous pouvez inscrire vos élèves aux Olympiades européennes de Statistique entre le 04/11/2019 et le 05/01/2020!

Que sont les Olympiades européennes de Statistique ?

Les Olympiades européennes de Statistique sont une initiative d'Eurostat, l'office européen de statistique. Elles seront organisées au cours de l'année scolaire 2019-2020 dans plus de 15 pays européens. La Belgique y participera à nouveau. L'IWEPS (l'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique), Statistiek Vlaanderen et Statbel (office belge de statistique) unissent leurs forces et organisent ensemble les Olympiades en Belgique.

Qui peut participer ?

Les Olympiades européennes de Statistique s'adressent à tous les élèves du deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire. Les élèves participent en équipe de 1 à 3 élèves supervisée par un enseignant. Peu importe la matière que vous enseignez, qu'il s'agisse des maths, de la géographie ou de l'économie, ou d'une matière beaucoup plus vaste, tout est possible !

Quelles compétences sont testées ?

Les Olympiades de Statistique ne sont pas faites que pour les spécialistes en mathématique. En effet, les différents tests portent sur :

- * les connaissances des concepts de base de statistique ;
- * la capacité de recherche ;
- * les compétences créatives et l'aptitude à communiquer.

Qu'attend-on de vous et quel est le planning?

Les inscriptions ont lieu du 4 novembre 2019 au 5 janvier 2020 inclus.

La première épreuve est un test en ligne. Cette première épreuve peut être réalisée du 6 au 19 janvier 2020 inclus.

Elle se compose de trois parties comprenant chacune dix questions. Vous choisissez vous-même où et quand vos élèves réalisent le test. Les différentes parties peuvent être complétées à des jours différents, des moments différents. Il est également possible de commencer un des 3 tests et d'y revenir ultérieurement pour le poursuivre. Il est également possible de modifier des réponses déjà enregistrées. La participation à cette première épreuve peut donc s'étaler dans le temps, se faire à la maison ou durant les heures de cours. Les résultats de la première épreuve seront communiqués le 21 janvier 2020.

La deuxième épreuve (du 22 janvier au 12 février 2020 inclus), les équipes participantes doivent faire une présentation sur la base d'un ensemble de données au format Excel (microdonnées), qui sera mis à disposition par les organisateurs. Les équipes doivent présenter les données à analyser ainsi que leurs résultats sous la forme d'un diaporama (fichier PDF). Les équipes peuvent préparer la présentation en classe et/ou à domicile. Le 20 février 2020, sera annoncé les équipes pouvant participer à la troisième épreuve (éliminatoires européennes).

Lors de *la troisième phase* (du 9 mars au 16 avril 2020 inclus), la tâche demandée est de créer une vidéo de maximum 2 minutes sur un sujet qui ne sera communiqué que plus tard. Cette année, le public pourra également voter et un prix du public sera attribué par degré. La remise des prix est prévue le 30 avril 2020. Les équipes sélectionnées par le jury national et le public pourront participer à la compétition européenne.

Pour vous faire une idée plus précise des différents tests, vous pouvez consulter les exemples de l'édition 2018-2019.

En savoir plus ?

Vous pouvez trouver d'autres informations via le site <https://statbel.fgov.be/fr/Olympiade> ou en écrivant au courriel suivant : « statolympiade@economie.fgov.be ».

L'Administratrice générale

Lise-Anne HANSE